

Conseil d'Administration

3/16-17

Compte-rendu

Réunion du Samedi 25 mars 2017 – Trèbes (11)

Siège Social
Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337
Télécopie 0561 615 223

Pôle Administratif
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi
Du 1^{er} Juillet 1901.
Affiliée à la
Fédération Française
De Badminton.

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



Présents

Membres du Conseil d'Administration :

Jean-François ANINAT – Élyane CANAL – Gilles CASTILLON - Florent CHAYET -
Christophe FAULMANN – Alain GILLE – Alexandre HEYWANG – Janick KNAEBEL-
Gary MARNAY - Adrien MOGLIA - Hubert SALES - Philippe SOLANET

Invités : Xavier DEMANZE – Valérie COURTOIS- François DURIER – Nicolas GALTIER -
Nicolle NOEL – Roxane VENUTI

Excusés

Didier BEUVELOT– Sylvie BONHOMME- Vincent BOUREZ– Sylvain CAUSSÉ– Fayza
ZIOUECHE - Laurent GAROT– Christiane JOLY– Séverine MICHON –

Quorum : 12/19 administrateurs

Ordre du Jour :

1. **Approbation du CR du CA du 7 Janvier 2017**
2. **Communication du Président**
3. **Secteur ADMINISTRATIF**
 - 3.1 Élection complémentaire au bureau
 - 3.2 Règlement intérieur
 - 3.3 Ordre du Jour de l'Assemblée Générale
 - 3.4 RH : embauche d'un comptable
4. **Secteur FINANCIER**
 - 4.1 Orientation des subventions
 - 4.2 Rapport des comptes 2016
 - 4.3 Budget Prévisionnel 2017
 - 4.4 Règlement Financier
5. **Secteur VIE SPORTIVE**
 - 5.1 Règlement intérieur de la CRA
 - 5.2 Championnat Régionaux
6. **Secteur DÉVELOPPEMENT**
 - 6.1 Équipements : Points d'étape, Schéma Régional des Équipements (SRE)
 - 6.2 Projet de Ligue : Point de suivi
 - 6.3 La formation : État des lieux
7. **Secteur COMMUNICATION**
 - 7.1 Moyens de communication Ligue
 - 7.2 Championnat d'Europe Parabadminton
8. **Questions diverses**
 - 8.1 Vente tapis

Nota : le Secrétaire Général fait précision des 2 points (4.4 et 5.1) retirés de l'ODJ et qui seront traités ultérieurement.

1- APPROBATION du CR - CA du 7 janvier 2017

Aucune remarque n'est formulée.

VOTE 1 // Adoption du CR à l'UNANIMITÉ des présents

2. COMMUNICATION du Président

Florent CHAYET, procède avec une certaine émotion à sa dernière intervention en Conseil d'administration en tant que Président de la ligue.

Les statuts de la Fédération ne permettant pas un cumul de plus de 6 mois des fonctions de Président de ligue et de Président de la Fédération, Florent CHAYET informe les membres du Conseil d'administration de sa décision de démissionner de son poste de Président de la ligue à la date du 11 mai 2017.

À compter du 12 mai, délégation est donnée à Christophe FAULMANN, Vice-Président jusqu'à l'AG prévue le 20 mai prochain.

Présentation dans un premier temps des dernières actualités fédérales :

- Attribution par la BWF de l'organisation d'une nouvelle série d'Internationaux de France de Badminton au niveau 3, ce qui classe cette compétition dans les 9 (*d'après le site fédéral*) plus grands tournois du Monde.
- Suite à des démissions, 13 postes sont à pourvoir lors de la prochaine AG fédérale le 22 avril prochain.
- Bienvenue à Nicolas GALTIER, CTN, qui sera officiellement missionné à la ligue au 1^{er} septembre 2017 avec 50% de son emploi du temps dédié aux besoins de la ligue, les autres 50% dans le cadre des actions fédérales : développement durable (25%) et les équipements (25%).
- En sus intervention de Cyrille GOMBROWICZ, cadre d'État, qui a également une mission de proximité des territoires ; réunion prévue le 18/04 pour l'Occitanie.

Le Président laisse la parole à Christophe FAULMANN, premier vice-Président pour les actualités de la ligue :

- Cécilia GRESSENT a démissionné de l'ensemble de ses fonctions au sein de notre instance pour raisons familiales.

Représentation de la ligue par Christophe FAULMANN :

- Cérémonie de remise de médailles de la Jeunesse et des Sports
- Réunion avec la ville de Toulouse dans le cadre des équipements à ST ORENS
- Première réunion du Conseil des Présidents de Ligue les 8 et 9 avril au siège de la Fédération

Représentation de la ligue pour le secteur SPORTIF de Cécilia GRESSENT et Hubert SALES :

- Cérémonie signature des 2 conventionnements SER – Aurélie BAUCHET, Club de Montauban et Bulle THOMAS, Club de Castelnaudary.

3. Secteur ADMINISTRATIF

3.1 Élection complémentaire au bureau

Le Secrétaire Général informe le CA qu'il reste deux postes vacants réservés aux femmes au sein du bureau. Aucune candidature n'étant proposée, le point est reporté à la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

3.2 Règlement intérieur

Le projet de règlement intérieur a été présenté au CA du 7 janvier 2016. À ce jour, aucune remarque n'est remontée.

Une seule modification a été apportée, il s'agit de l'ajout d'une phrase en fin de règlement :

« *D'autres informations utiles mais ne concernant pas spécifiquement la ligue sont disponibles dans le règlement intérieur fédéral consultable sur le site fédéral www.ffbad.org* »

Ce règlement intérieur sera soumis à l'approbation de l'AG après approbation par le CA

VOTE 2 // Adoption du RI à l'UNANIMITÉ des présents

2.3 Ordre du Jour de l'Assemblée Générale

Le Secrétaire Général présente le projet d'ordre du jour de l'Assemblée générale de la ligue du 20 mai 2017. Il précise qu'une élection complémentaire au CA est prévue afin de combler les postes vacants. À la suite de cette élection complémentaire, il sera procédé à l'élection du nouveau Président (ou de la nouvelle Présidente) de la ligue.

VOTE 3 // Adoption de l'ODJ de l'AG à l'UNANIMITÉ des présents

4. Secteur FINANCIER

4.1 Orientation des subventions

CNDS 2017 : François DURIER a représenté la ligue à la réunion CNDS 2017 de la DRJSCS, le 7 mars 2017 au CROS de Balma en présence de Pascal ETIENNE, directeur régional, et Patricia MARTIN, référente régionale CNDS.

Les sept priorités ainsi que les actions traditionnelles sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://occitanie.drjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique454>

REGION : Élyane CANAL, Jean-François ANINAT et Manuel DUBRULLE ont représenté la ligue le 7 mars 2017 à la réunion qui s'est déroulée à la Maison de la Région à Narbonne avec Mme CABON, chargée du service concernant les subventions. Après présentation de la ligue, les 2 orientations principales du Conseil régional pour l'année 2017, formation et accès au Haut Niveau, ont été précisées.

En sus, une aide à l'équipement pour l'environnement bureautique (ordinateurs, imprimantes ...) pourra être également déposée.

La fusion territoriale aura probablement des conséquences notables dans le montant des subventions allouées par la Région.

4.2 Rapport des comptes 2016

Présentation par la trésorière générale du résultat de l'exercice au 31 décembre qui accuse un négatif de 15.894,04 € (résultat révisé au regard de la présentation lors du Bureau du 11 mars). Ce résultat négatif ressort principalement d'un doublement des actions entre les deux ex régions pendant le début de l'année 2016.

VOTE 4 // Adoption du rapport des comptes 2016 à l'UNANIMITÉ des présents

Le rapport de l'exercice 2016 sera soumis à la validation de l'AG.

4.3 Cotisation ligue saison 2017-2018 et Budget Prévisionnel 2017

La trésorière générale propose le maintien de la part ligue à 14 € pour la saison prochaine. Florent CHAYET indique qu'il n'a pas été prévu par la Fédération d'augmentation des cotisations fédérales ainsi que du plafond de la part ligue.

VOTE 5 // Adoption du maintien de la part ligue à 14 € à l'UNANIMITÉ des présents

Le maintien de la part ligue sera soumis à la validation de l'AG

Présentation de la trésorière générale du budget prévisionnel pour 2017 équilibré à 826.304 €.
Après réponses aux diverses remarques et questions le budget prévisionnel est mis au vote.

VOTE 6 // Adoption du budget Prévisionnel 2017 à l'UNANIMITÉ des présents

Le budget prévisionnel sera soumis à la validation de l'AG.

Point sur le Dialogue de gestion Ligue-Comités

En séance du 11 mars dernier, le Bureau a décidé à l'unanimité la reconduction pour l'année 2017 des orientations de chaque ex ligue. Pour l'année 2018 les modalités seront révisées par le Conseil d'administration en fonction des orientations fédérales.

Statistiques licences :

Point positif, l'Occitanie relève une augmentation égale à 3.6% du nombre de licenciés à la même époque comparée.

4.4 Règlement Financier

Point retiré de l'ordre du jour.

5. Secteur VIE SPORTIVE

5.1 Règlement intérieur de la CRA

Point retiré de l'ordre du jour.

5.2 Championnat Régionaux

Le Vice-Président chargé de la vie Sportive revient sur le premier championnat Régional Jeunes de la ligue Occitanie qui s'est déroulé à TREBES.

Les points positifs de cette manifestation :

- la présence de 133 joueurs, Poussins à Juniors,
- 237 matchs joués sur le weekend,
- la présence de 12 arbitres (2 régionaux, 4 départementaux, 5 stagiaires et 1 UNSS),
- une bonne implication du club recevant.

Cependant quelques points négatifs ont été relevés dont une mauvaise connaissance du règlement et du cahier des charges du championnat par le club organisateur et les Juges-arbitres (non remise des récompenses après chaque finale, 19h30 de compétition, hauteur de plafond limite sur plusieurs terrains, etc.).

➤➤ Après débat, il est décidé pour l'année prochaine :

- d'une évolution des règlements et des cahiers des charges des championnats régionaux afin de préciser pleinement les missions de chacun.
- de lancer les appels à candidatures au plus tôt pour une attribution en tout début de saison afin de peaufiner l'organisation et d'assurer une présence des élus de la ligue sur l'ensemble des compétitions.

Pour rappel le championnat régional Vétérans et le régional Parabadminton auront lieu les 13 et 14 mai à GRENADE (31). Le championnat régional Séniors aura lieu quant à lui les 10 et 11 juin à GIGEAN (34).

Une attention particulière sera portée par le secteur compétition à l'organisation de ces championnats.

Le Conseil d'Administration prend acte de ces informations.

Reprise des travaux après déjeuner

---- Remerciements de la Fédération adressés par Philippe LIMOUZIN pour l'accueil réservé aux 2 ex CTN, Sonia DURIER pour le territoire ex LR et David TOUPÉ pour le territoire ex MP et à celui observé à la future nomination de Nicolas GALTIER en Occitanie ----

6. Secteur DÉVELOPPEMENT

6.1 Équipements : Points d'étape, Schéma Régional des Équipements (SRE)

La définition du SRE devra être terminée impérativement pour la fin 2017, Nicolas GALTIER, CTN, sera une aide précieuse pour nous aider dans ce domaine.

Les comités étant parties prenantes dans ce dossier, une information sera prévue lors du prochain CPC par Xavier DEMANZE, chargé des équipements. Des points d'étapes seront prévus en bureau avant présentation au CA.

Le vice-Président indique que très peu d'équipements sportifs sur le territoire de l'Ex région Midi-Pyrénées répondent aux normes, notamment en termes de sécurité.

En ce sens, il propose que la ligue soutienne prioritairement la création d'équipements sportifs répondant aux normes édictées par la Fédération.

Sont en cours d'étude dans le grand Toulouse :

- **Création d'une salle à Saint-Orens-de-Gameville (31)** : une salle comprenant 10 terrains avec une hauteur libre de 9 m.
- **Halle 8 du Parc des Expositions de Toulouse (31)** : une rénovation profonde de cette salle devrait être mise en place, rénovation qui sera bénéfique pour notre sport en permettant d'organiser de grands événements sur notre région.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la rédaction d'un courrier de soutien à la création de la salle de Saint-Orens-de-Gameville.

Alain GILLE, indique qu'un projet d'une salle spécifique badminton est en gestation sur le bassin de Montpellier. Contact sera pris avec le secteur Équipements pour le suivi et l'appui dans la réalisation de ce projet.

6.2 Projet de Ligue

Le vice-Président fait état de l'avancement de l'état des lieux relatif à la définition du projet de ligue menée par Roxane VENUTI et François DURIER.

Ce projet de ligue sera demandé l'année prochaine dans les pièces à fournir pour l'obtention de subventions.

Les secteurs ont été sollicités pour l'élaboration du projet.

La phase d'état des lieux sera suivie par l'analyse des forces et des faiblesses de notre territoire prévue pour avril.

Christophe FAULMANN rappelle l'importance de tenir le planning prévu.

6.3 La formation : État des lieux

Xavier DEMANZE, coordonnateur présente un état des lieux de la formation et argumente sur l'intérêt du suivi de formation pour tous les acteurs intervenants dans le badminton, ce pour un développement de qualité, en adéquation sur l'ensemble du territoire et pérenne.

L'importance de la qualité de ces formations aussi bien dans le contenu que dans l'organisation est soulignée ainsi que le maintien de l'agrément d'organisme de formation pour la ligue.

La présentation chiffrée de statistiques arrêtées à la saison 2014-2015 et la comparaison avec les autres ligues montrent que les dispositions mises en place ont été bénéfiques, des ajustements sont toutefois en réflexion.

Le Conseil d'administration aura à se positionner sur les propositions de la commission formation.

----- Départ de Adrien MOGLIA, le nombre de votants est porté à 11/19 administrateurs -----

7. Secteur COMMUNICATION

7.1 Moyens de communication Ligue

La commission Communication pilotée par Christophe FAULMANN présente l'ensemble des outils nécessaires pour étoffer la visibilité de notre instance. Ceci passe par la refonte du site internet, la confection de banderoles, kakémonos, de « goodies », etc.

7.2 Championnat d'Europe Parabadminton 2018

Gilles Castillon présente le projet de candidature à l'organisation du championnat d'Europe de Parabadminton 2018.

Si l'intérêt pour la ligue de l'organisation d'une telle importance est compris par le CA, le budget et le risque financier fait l'objet d'un débat.

Il est précisé que la candidature auprès de la BWF est portée par la Fédération et conditionnée à une subvention fédérale de 15.000 €.

Florent CHAYET soumettra au vote du prochain Bureau fédéral (du 8 avril prochain) la candidature de la ligue à l'organisation de cette compétition accompagnée de son soutien financier.

Enfin, la date prévisionnelle doit être changée car en concurrence avec les Internationaux de France de Badminton 2018.

VOTE 7 // **Adoption à l'UNANIMITÉ de la candidature de la ligue Occitanie sous réserve de l'accord de la Fédération et de son aide de 15.000 €**

8. QUESTIONS DIVERSES

8.1 Vente tapis

La ligue Occitanie est actuellement propriétaire de quatre tapis. Le Sète Badminton Club a emprunté un des quatre tapis pour son tournoi National en janvier dernier. Le tapis était dans un très mauvais état. En

l'espèce celui-ci était très mal roulé entraînant de grosses difficultés à le mettre à plat pour une utilisation sans risque pour les compétiteurs. De plus ce tapis faisait état d'une longue entaille sur le fond du court.

Devant le manque de stockage propre à la ligue, les difficultés de mise en place d'un contrôle au retour et l'usure précoce engendrée par les déplacements et les mauvais enroulements,

Il est proposé au Conseil d'administration :

- La mise en vente de l'ensemble des tapis de la ligue.
- La délégation au secrétariat général et à la trésorière générale de procéder à cette vente.

VOTE 8 // Adoption à la MAJORITÉ de la vente des tapis
CONTRE : 2 / ABSTENTION : 3 / POUR : 6

Un état du matériel sera effectué sur les tapis utilisés lors des régionaux SENIORS et PARABADMINTON accueillis par le club de GRENADE.

L'ordre du jour est épuisé, le président reprend la parole pour clore la séance.

« C'est un peu émouvant quand même... J'ai été Président de la Ligue pendant au total plus de deux olympiades ; j'ai toujours dit ne pas être un bon Président de Ligue d'un point de vue administratif... J'ai passé et partagé de très bons moments en LR et en OCCITANIE. Tous mes vœux vous accompagnent. Je vous remercie beaucoup. »

Applaudissements de l'assemblée.
La séance est levée.

Fin de la réunion : 17h30

Florent CHAYET
Président



Jean-François ANINAT
Secrétaire Général

